



Programme Référentiels flore et fonge de France

Lancement du groupe trachéophytes de métropole

mercredi 15 décembre 2010 13h30-17h30

salle de réunion du SPN - MNHN, Paris
au 2ème étage de la maison Buffon

Participants : Benoît Bock (membre de Tela, coordinateur du groupe), Valéry Malécot (INHP, CA et CST de Tela Botanica), Jean-Marc Tison (co-auteur Flore Med. et sous traitant Flora Gallica), James Molina (CBN méditerranéen de Porquerolles), Eric Bruno (IFN), Bruno de Foucault (SBF, Flore de France), Daniel Prat (SFO, Atlas des Orchidées), Philippe Antonetti (CBN du Massif central), Sandrine Terceire et Olivier Gargominy (SPN-MNHN), Élise Mouysset et Mareva Noël (Tela Botanica), Jean Olivier (FCBN).

Excusé : Alain Delage (CBN de Corse).

Ordre du jour

1/ Contexte, organisation et fonctionnement du groupe d'experts

- Contexte du Programme référentiels (méthodologie, charte de participation, manuel technique)
- Espace de travail collaboratif
- Forum de discussion
- Présentation de la maquette de l'interface de consultation des versions en cours de travail

2/ Fichier source BDNFF V5

- Historique, état des lieux et discussion [Remarques transmises par J. Molina]
- Point sur les flores en cour de publication
- Délimitation et répartition des groupes à traiter

3/ Calendrier de réalisation

- Hiérarchisation des modifications
- Échéance de livraison d'un référentiel partiel

4/ Point supplémentaire : lien avec Euro+Med (plus financé) ; nouveau programme PESI.

Tour de table : présentation des participants, utilisation des données et attentes.

L'IFN utilise la BDNFF et a historiquement suivi les mises à jour et le rattachement avec TAXREF.

Les CBN utilisent le référentiel TAXREF du MNHN avec quelques modifications pour leur besoin de gestion des données internes. Ils interviennent dans ce groupe au nom de la FCBN.

Le SPN est missionné par le Ministère de l'environnement pour l'élaboration d'un référentiel taxonomique qui compile l'ensemble des taxons faune flore.

B. Bock rencontre des difficultés avec les sources de données : divergence des choix entre flore med et flore de France à paraître, taxons récents dont la présence n'est pas confirmée en France.

La FCBN est en attente de la mise à jour des trachéophytes dans TAXREF en particulier pour l'élaboration des listes rouges et des listes de protection.

1. Contexte, organisation et fonctionnement du groupe d'experts

- Présentation d'un **diaporama** pour rappeler le contexte du partenariat du Programme, la méthodologie proposée pour l'organisation et le fonctionnement des instances de pilotage, de suivi technique et de mise en place des groupes d'experts ainsi que la structuration standardisée des données. [Ces documents sont consultables en ligne.](#)

- Présentation de l'[espace collaboratif](#) mis à disposition du groupe d'experts trachéophytes de métropole sur le site de Tela Botanica. Cet espace de travail comprend : la liste des participants (coordinateur, experts, observateurs), un forum de discussion pour les échanges et l'archivage des débats, un porte-documents et un wiki (pages d'écriture partagée) pour contribuer et consulter l'ensemble des informations.

- Présentation de la **maquette de l'interface de consultation** des versions en cours de travail. Les modifications reportées dans le référentiel seront visibles à tout moment par l'ensemble du groupe via une interface web de consultation sur le site de Tela Botanica. Cet outil de gestion des référentiels permet

également au coordinateur de tester la conformité du contenu, de renseigner les métadonnées puis de versionner et dater un fichier.

Pour information, les coordinateurs et les autres membres du comité technique se réuniront dans le cadre d'un **séminaire de travail** qui sera organisé en début d'année 2011. Les objectifs sont d'échanger sur les méthodes de révision taxonomique respectives, de discuter et valider les champs du manuel technique, de préciser à partir de cas concrets comment traiter les données pour constituer les référentiels partiels et d'organiser la prise en compte des remontées d'informations ou des retours du SPN.

Remarques :

- Une vigilance particulière sera accordée aux modifications portant sur des taxons protégés.
- Préciser explicitement dans la méthodologie que le groupe a la légitimité pour hiérarchiser les priorités dans les modifications du référentiel et décider de la date de livraison d'un référentiel partiel.
- Un formulaire type sera proposé pour la transmission des remarques liées à un taxon.
- Concernant la notion d'indigénat des espèces, JM. Tison propose de traiter les informations dont il dispose (voir les travaux de Pizek sur les statuts). Les champs du référentiel se rapportant à la chorologie seront discutés lors du séminaire.

2. Fichier source BDNFF V5

2.1 Historique des données sur les trachéophytes de métropole

BDNFF (Tela Botanica – Benoît Bock) :

➤ en 2002 versions 1 et 2 ➤ en 2003 version 3 (diffusée dans le cadre d'une convention à l'IFB, au MNHN, à la FCBN et autres structures utilisatrices) ➤ en 2005 version 4 ➤ en 2008 version 5 (incluant les nouveaux noms ajoutés dans TAXREF) ➤ en 2010 version 5 enrichie.

TAXREF (SPN-MNHN) :

➤ en 2005 version 1 (avec BDNFF v3.02 modifiée) ➤ en 2008 version 2 (pas de modification de fond) ➤ en 2010 version 3 (BDNFF v3.02 modifiée)

L'IFN en 2007 réalise la comparaison entre les BDNFF v3.02 et v4.02 établie une typologie des modifications.

L'IFN dans le cadre d'une convention avec Tela, réalise en 2008 la correspondance entre TAXREF et la BDNFF v3.02.

2.2 État des lieux

L'intégration des données de la BDNFF v3.02 dans TAXREF a été réalisée à l'époque par le CBN du Bassin Parisien. Un certain nombre d'erreurs sur les taxons, présentes actuellement dans TAXREF, résulte de mauvaises manipulations des données lors de cette opération. Des ajouts de taxons ont également été faits (dont 173 noms parmi lesquels certains renvoient au code CIFF) puis ultérieurement d'autres ajouts ponctuels.

Une étape préalable de comparaison du contenu de la BDNFF v5 et des données trachéophytes de TAXREF s'impose. Le SPN vient de transmettre à B. Bock toutes les données trachéophytes extraites de TAXREF avec la correspondance, quand elle est renseignée, avec l'identifiant BDNFF.

Remarque : toutes les modifications (ajouts ou corrections) des taxons du référentiel sont intégrées par le coordinateur dans la version de travail (BDNT). Les remarques des participants et les retours reçus par le SPN lui seront donc transmis via le forum de discussion dédié au groupe (isff@tela-botanica.org) ; aucune modification des données flore et fonge n'aura lieu directement dans TAXREF.

La **structuration des données** de la BDNT et celle de TAXREF ne sont pas identiques, d'où la création d'un référentiel partiel dans le cadre de la livraison des données au SPN.

Cependant l'évolution des champs de TAXREF est envisageable (ajout de nouveaux champs). Les CBN préciseront leurs souhaits et les transmettront via les groupes de la commission scientifique du SINP.

2.3 Discussion sur le traitement du référentiel

- Il n'est plus d'usage selon le code international de la nomenclature d'utiliser la majuscule à l'épithète spécifique.

- Ne seront présents dans TAXREF que les **noms validement publiés**.

- **Territoire de référence** : est ce qu'on différencie Monaco ? les îles anglo-normandes ? DÉBATTRE DU SUJET VIA LE FORUM DU GROUPE.

L'Andorre est rattaché à l'Espagne. L'information sur la répartition Ga et Co n'est pas reprise dans TAXREF

car la répartition porte sur les données d'observations et non pas sur les noms.

- **Rang des taxons** : voir le tableau valeurs du champ rang dans le manuel technique.

Pour les familles, référence à APGIII.

Entre le genre et l'espèce, préférer « l'agrégat » comme rang intermédiaire plutôt que le « groupe », notamment pour les orchidées et les groupes apomictiques ; les rangs « série » et « section » sont également reconnus par le CINB (Rmq : TAXREF n'affiche que les rangs principaux).

- Les **conditions de présence d'un taxon** dans le référentiel : présence effective actuelle ou passée (herbiers) de la plante sur le territoire, citation du nom dans une publication relevant du territoire.

- Une procédure pour accepter les **noms nouveaux** (nom utilisé en France dans une ancienne flore, nom d'un taxon nouveau pour la flore).

- Les **noms sans correspondance** (3976 cas) n'ont pas num_nom_retenu et pas de num_tax_sup indiqués (pas de renvoi au taxon de rang supérieur) ; peuvent être mis en synonymie du genre.

- **Référentiel des genres** : les genres retenus sont tous référencés, demande de rajouter aussi les genres non retenus en synonymie (utiliser le champ *pro parte*, attention aux homonymes).

- Les **basionymes** sont à rechercher (de nombreux ont été renseignés dans le V5) ; travail non prioritaire

- Les **sous-espèces autonomes** : si pas de distinction d'un autre taxon infra (à ce rang), le mettre en synonymie (rattaché à la sous-espèce ou à l'espèce) ; si une distinction hors de France existe, comment traiter ces cas (liés à une problématique de gestion données et non à un problème nomenclatural) ? DÉBATTRE DU SUJET VIA LE FORUM DU GROUPE.

- Étudier comment traiter les cas de **doublons** présents dans TAXREF (par exemple Miller / Mill.).

- Traiter le cas des **hybrides sans nom** et ayant le statut de nom retenu dans la BDNFF pour lesquels il serait souhaitable de trouver le nom.

2.4 Flores en cours de publication

Flore Med : des corrections de noms sont en cours, des délimitations de taxons vont changer ; les données seront transmises au groupe dès que la publication sera effective.

Date de publication envisagée : juin 2011.

Pour la **Flore de France**, la date de publication envisagée est Noël 2012.

Les différences constatées entre les deux flores seront traitées au cas par cas.

3. Calendrier de réalisation

3.1 Hiérarchisation des modifications

1- comparer les données de TAXREF et de la BDNFF

2- retirer les taxons absents de France (recoupement avec les données de Flore de France)

3- retirer les taxons superflus/désuets (corriger les noms sans correspondance (ni CD_sup ni CD_Ref) reconnus comme noms retenus)

4- retirer les autonomes si pas de distinction d'un autre taxon à ce rang, les rattacher en synonyme de l'espèce

5- rajouter les casual/ adventices

(Descendre jusqu'au rang le plus bas, au minimum pour les basionymes).

Dans un second temps, poursuivre la recherche des basionymes.

(On reste sur des vrais noms et non pas les taxinomies infra-spécifiques. C'est à dire que ce qui figure dans la base c'est *Saxifraga aizoon* subf. *surculosa* Engler & Irmscher et non pas *Saxifraga aizoon* var. *aizoon* subvar. *brevifolia* f. *multicaulis* subf. *surculosa* Engler & Irmscher, car dans ce dernier cas, en plus du nom au sens du code de nomenclature figure toute la classification de la sous-forme - exemple issu de l'Article 24.1 du Code).

3.2 Échéance de livraison d'un référentiel partiel

Durée du traitement de la comparaison des données et des modifications listées évaluée à 3 mois.

Livraison envisagée à la fin du premier trimestre 2011.
